

## Examens de fin d'année

### Points importants évoqués par le Ministre de l'Education nationale

#### LE BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

« L'ensemble du baccalauréat général et technologique sera validé en contrôle continu... »

- Notes de l'année : moyenne des 2 voire des 3 trimestres, mais pas de prise en compte des notes obtenues durant la période de confinement
- Les coefficients des disciplines sont maintenus
- Les notes des épreuves anticipées de français passées en première sont conservées.
- Jury d'harmonisation examinera le livret scolaire dans la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet
  - Si retour au lycée au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre, assiduité du candidat de la date de retour jusqu'au 04 juillet « sera une condition sine qua non... » pour obtenir le diplôme
  - Mentions maintenues
- Oral de second groupe début juillet pour les élèves ayant obtenu entre 08 et 9.9/20
- Elèves ayant obtenu moins de 08 pourront être autorisés par le jury (avec des critères de motivation et d'assiduité) à passer l'épreuve de remplacement en septembre selon les modalités habituelles d'examen

#### 1<sup>ère</sup>

- Maintien *actuellement* de l'oral de français fin juin/début juillet.
  - Programme allégé : 15 textes en 1G, 12 textes en 1T
- Note d'écrit de français = moyenne des notes obtenues en cours d'année
- Pas d'E3C2 : note d'E3C sera la moyenne des notes d'E3C1 et d'E3C3 dans chaque discipline concernée
- Spécialité abandonnée et enseignement scientifique = moyenne des notes obtenues en 1<sup>ère</sup> pour chacune de ces matières

#### BTS

- Egalement en contrôle continu
- Les notes obtenues dans le cadre du CCF demeurent acquises. Pour les autres épreuves, la moyenne des notes de l'année sera retenue. Le jury se

fondera sur l'examen bienveillant de l'ensemble des éléments à sa disposition (attestation descriptive du parcours de formation, notes, etc.) pour délivrer le diplôme.

#### LP

- Prise en compte des CCF et du contrôle continu pour le BAC PROFESSIONNEL
- Nécessité d'avoir réalisé au moins 10 semaines de PFMP sur l'ensemble de la scolarité pour envisager l'obtention du bac.
- Oral de rattrapage début juillet pour les élèves ayant obtenu entre 08 et 9.9/20
- Prise en compte du CCF pour BEP et CAP
- Etudes des livrets scolaires par un jury d'examen. Une attention particulière sera portée à l'assiduité de l'élève.

#### DNB pour les élèves de 3<sup>ème</sup>

- Les élèves seront évalués sur la base du livret scolaire, qui représente d'ores et déjà 50% de la note finale du brevet, et qui permet de certifier la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- L'épreuve orale de soutenance d'un projet est annulée

Les conseils de classes pourraient se tenir fin juin si un retour au lycée était programmé avant la fin de l'année scolaire. Tous les élèves (2<sup>nde</sup>/1<sup>ère</sup>/Terminale) termineraient l'année scolaire le 04 juillet 2020.

Plus de détails :

<https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

**Une mise à jour sera effectuée en fonction de l'évolution de l'actualité**